AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

CONSULTATION ÉCRITE
(EN REMPLACEMENT D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION)

Aux personnes intéressées par la résolution numéro 2020-11-383 intitulé « Demande concernant le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2020-08-0005 – Immeuble situé sur le lot 5 773 697 soit aux 785-787, rue Blanchard »

AVIS PUBLIC est donné que, suite à l'adoption de la résolution numéro 2020-11-383 datée du 2 novembre 2020, l'avis public de consultation pour ce projet doit être remplacé par une consultation écrite, conformément à l'arrêté 2020-077 du 8 octobre 2020.

Que cette demande de PPCMOI a pour effet de permettre un cinquième logement dans le bâtiment principal existant situé sur le lot 5 773 698, soit au 785-787, rue Blanchard.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à cette résolution pendant une période de 15 jours suivant la publication de cet avis, soit jusqu'au mardi le 1er décembre 2020 de la manière suivante :
• par la poste, au 893, rue Moreau, Wickham (Québec) J0C 1S0;
• par courriel à l'adresse : dg@wickham.ca.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Que cette résolution contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que cette résolution est disponible pour consultation sur le site internet de la Municipalité au www.wickham.ca.

DONNÉ A WICKHAM CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2020.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier